



ÉDUCATION

Fantasme de la «théorie du genre», le retour

PAGES 10-11

FRANCE

VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE

L'exécutif en rattrapage incontrôlé

Invoquant puis récusant la marotte réac de la «théorie du genre», la ministre de l'Éducation, Anne Genetet, a nourri les confusions délétères sur l'éducation à la sexualité et la prévention contre les discriminations.

Par
CÉCILE BOURGNEUF

Comment créer davantage de confusion sur l'éducation à la sexualité? En disant tout et son contraire, en moins de vingt-quatre heures, sur le contenu du futur programme d'éducation à la vie affective, relation-





nelle et sexuelle. Lequel doit être présenté le 12 décembre au Conseil supérieur de l'éducation, avant une entrée en vigueur prévue au plus tard à la rentrée 2025. Mercredi, après avoir défendu ce programme jugé «très complet», la ministre de l'Éducation nationale, Anne Genetet, a pourtant soutenu son ministre délégué à la Réussite scolaire, Alexandre Portier, qui venait de la contredire sur le sujet. Ce dernier avait assuré, lors des questions au gouvernement à l'Assemblée nationale, que le texte du programme devait «être revu». En bon «père de famille», il a annoncé s'engager «personnellement pour que la théorie du genre ne trouve pas sa place dans nos écoles», ajoutant que le «militantisme» n'y avait pas sa place. Reprenant ainsi à son compte la «théorie du genre», une idée fautive visant à faire croire que l'école cherche à nier les différences entre filles et garçons. Un élément de langage brandi comme épouvantail par la droite nationaliste et l'extrême droite, qui mènent encore ces derniers mois une campagne de dénigrement contre cet enseignement.

Dans la foulée, le cabinet d'Anne Genetet a clairement indiqué «s'aligner» sur son ministre, affirmé que «la théorie du genre ne trouve pas sa place à l'école» et que «l'identité de genre» ne figurerait pas dans la version définitive du programme, alors qu'elle n'y a jamais existé, seule la notion de genre y étant mentionnée. Le lendemain, volteface: la ministre de l'Éducation nationale déclare cette fois que «la théorie du genre n'existe pas, elle n'existe pas non plus dans le programme» d'éducation à la vie affective et sexuelle, défini comme étant «très clair», «progressif», «adapté à tous les âges» et permettant «d'apprendre des notions fondamentales comme le respect, comme le consentement, savoir dire non, ce que c'est qu'une fille, ce que c'est qu'un garçon», a-t-elle poursuivi. La rue de Grenelle prévoit tout de même des ajustements «à la marge» de la dernière version du texte, selon nos informations. La ministre n'envisagerait pas de supprimer toutes les références à l'identité de genre, soit la conviction intime de se sentir «homme», «femme», ni l'un ni l'au-

tre ou les deux à la fois, mais «a certains endroits du programme, possiblement à l'école et au collège», précise une source proche du ministère.

«Un impératif de prévention»

Promis par l'ex-ministre de l'Éducation Pap Ndiaye en juin 2023, ce premier programme d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle doit répondre à la loi qui, depuis 2001, prévoit des cours d'éducation sexuelle, avec trois séances annuelles obligatoires de la maternelle au lycée, mais qui sont loin d'être appliquées, faute de moyens et de consignes claires pour les enseignants. Prêt depuis décembre 2023, ce programme a été voté «à l'unanimité» par le Conseil supérieur des programmes en mars, rappelle la députée socialiste Fatiha Keloua-Hachi, qui en était membre jusqu'en juillet: «Il a été élaboré très sérieusement par des experts, et non des militants, après des dizaines d'auditions. Anne Genetet vient d'attiser les braises de l'extrême droite qui n'attendaient que cela pour colporter des mensonges sur ce programme sain, de santé publique et adapté au niveau des élèves», remarque-t-elle.

À l'école, «il n'est pas question de brouiller les identités des enfants, ni évidemment de les encourager à changer de sexe, rassure le SnuiPP, principal syndicat du primaire. Les activités visent à déconstruire les stéréotypes filles-garçons pour ne pas enfermer les enfants dans des normes de genre. Il s'agit par exemple de ne pas réserver certains jeux aux filles, de ne pas interdire l'expression de ses sentiments aux garçons ou de réfléchir à l'occupation de la cour de récréation.» Et de rappeler que l'école ne promeut pas une forme de sexualité plutôt qu'une autre mais veille à donner la place à tout le monde.

Dans ce projet de programme, «on aborde la différence entre le genre, le sexe et l'orientation sexuelle à partir de la cinquième, et l'extrême droite transforme cela en «théorie du genre», s'agace Sophie Vénéritay, secrétaire générale du Snes-FSU, premier syndicat du secondaire. La ministre donne raison à ceux qui propagent une panique morale alors qu'on a un impératif de prévention.» Catherine Nave-Bekhti, secrétaire générale de la CFDT éducation, y voit

aussi un très mauvais signal: «La ministre donne du crédit à ceux qui déforment cette éducation pour faire peur, qui portent l'homophobie, la transphobie, une vision inégalitaire entre les femmes et les hommes et qui refusent de regarder en face la réalité des violences sexuelles sur les enfants.» Selon le ministère des Solidarités, environ 160 000 enfants sont victimes d'inceste et de violences sexuelles chaque année, soit un acte toutes les trois minutes. ◆





Lors d'une manifestation en soutien à Gisèle Pelicot et contre les violences sexistes et sexuelles, le 14 septembre à Paris. PHOTO MICHEL CHRISTOPHE ABACA

